

DROIT DES SOCIÉTÉS
DROIT DU TRAVAIL
CRÉATION ET TRANSMISSION
D'ENTREPRISE
FISCALITÉ ET PATRIMOINE
CONTRATS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
RESTRUCTURING
CONTENTIEUX DES AFFAIRES
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
DROIT PUBLIC
FORMATION

AVOCATS ASSOCIÉS

Corine ANDRIEUX
Nathalie BAILLY
Jean-Marc BIDON
Frédéric BLAISE
Maryline BUHL
Alexia CADIX
Armin CHEVAL
Olivier COLNAT
Thibaut CUNY
Géraldine EMONET
Amélie FORESTIER-CAILLAUD
Cyrille GUENIOT
Charlène MANGIN
Hervé MONTAUT
Anny MORLOT
Mickael MUNIN
Philippe SESTER
Séverine VALENT

AVOCATS

Sarah ABDOUL
Laurène ALEXANDRE
Céline ANGELOT
Pauline BARREAU
Anne CHARLIQUART
Béatrice CREPIN-LEBLOND
Leyla DUYGULU
Cécile GEORGEON
Emmanuel JORGE
Vincent LARRORY
Alice MARCHAL
Audrey REMY
Mareva RUIZ
Pierre WEIRIG
Jérémy WULLER

AVOCATS SENIOR COUNSEL

Jacques BROUILLET
Claude NOEL

AVOCATS ASSOCIÉS GROUPE ACD

Anne-Sophie BOUR
Jérémy CREPIN
Maxime FONMOSSE
Lionel HOUPERT
Denis JEANNEL
Corinne MAQUENNE
Caroline PORTIER
Olivier VILLETTE

AVOCATS HONORAIRES

Didier-François APOSTOLO
Catherine CLOQUET
Robert COLAS
Catherine EDELENYI
Pierre-Jean GUARDIOLLE
Dominique PIERSON
Christian RENY

www.acd.fr

SELAFA au capital de 500 000 €
R.C.S. Nancy 759 800 816
N° TVA FR 42.759.800.816



FLASH REFERENCES RH

Janvier 2023

- Renouveler un CDD ou conclure des CDD successifs ? . Renouveler c'est le prolonger à l'identique, conclure des CDD successifs , c'est signer des contrats différents .Depuis les ordonnances de 2017 cela dépend des accords de branche. A défaut, ce sont les règles du code du travail A défaut ce sont les règles du code qui s'appliquent sous peine d'être requalifié en CDI. ...plus amende de 3 750.

LS du 9/11/22

- LES MODALITES DU CONGE PARENTAL

LS.23/11/22

- Le régime social des avantages alloués par le CSE ?

LS de 23 MAI 2022

- Mise en place et gestion du forfait jour

LS 8/12/22

- un tableau récapitulatif des très nombreux accords de branche invalidés par la Cour de Cassation

Avec pour motif principal l'insuffisance des mesures de protection de la santé et sécurité des salariés...notamment contrôle périodique de la charge de travail

LS 9 /12/2022

- LE REGISTRE UNIQUE DU PERSONNEL

Un document trop souvent imparfait

LS 10/11/2022

- L'avenir du travail en débat.

Avec le lancement des assises du travail. Par Olivier Dussopt

Semaine sociale Lamy Du 11/12/2022

- Procédure de signalement des lanceurs d'alerte

LS Du 12/12/2022

L'index sénior , une usine à gaz...sans grande efficacité

LS 17/2-

- L'index égalité F/H La poursuite d'une chimère ?

LS 17/2/23

-Jurisprudence diverses sur le temps de travail. LS 21 Fevrier

NANCY **Siège social**
165, Bd d'Haussonville
54000 NANCY
03 83 27 21 35
nancy@acd.fr

PARIS
53, rue Pergolèse
75116 PARIS
01 45 00 41 70
paris@acd.fr

ÉPINAL
7, rue Roland Thiéry
88000 EPINAL
03 29 81 89 89
epinal@acd.fr

METZ
4, place Saint Nicolas
57000 METZ
03 87 74 24 54
metz@acd.fr

THIONVILLE
5, place Simone Veil
57000 THIONVILLE
03 87 74 24 54
thionville@acd.fr

NÎMES
335 chemin Bas
du Mas de Boudan
30000 NÎMES
04 48 21 03 21
nimes@acd.fr

SAINT-DIÉ
7 Quai Jeanne d'Arc
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
03 29 55 55 50
saint-die@acd.fr

- L'index égalité

Jacques BROUILLET

**Avocat au barreau de Paris Cabinet ACD
07 88 03 21 63**

